

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES - PROJET DE BUDGET 2026

### COMPTE DE FONCTIONNEMENT

#### 500 POLICE

500.3010.00	<b>Salaires</b>	<b>- 78'000.-</b>
500.3052.00	<b>Caisse de prévoyance</b>	<b>+ 181'428.-</b>
500.3053.00	<b>Ass. accident et ass. acc. Complémentaire</b>	<b>+ 35'845.-</b>
	Le budget 2026 prend en compte l'augmentation des parts d'expérience ainsi que les changements de grades des collaborateurs, ce qui provoque des variations année après année. La diminution constatée au niveau des salaires provient principalement du poste de chef du police secours qui n'a pas été remplacé en tant que tel, suite à la réorganisation de l'Etat-major.	
500.3101.02	<b>Carnet bulletin amende</b>	<b>+ 5'000.-</b>
	Un montant de CHF 5'000.- supplémentaire est nécessaire pour prévoir un stock d'anciens bulletins d'amendes en cas de panne de service de notre partenaire informatique.	
500.3101.20	<b>Achat de matériel, armement et signalisation</b>	<b>+ 38'000.-</b>
	Avec l'introduction du nouvel uniforme KEP, qui équipera toutes les polices romandes dès le début de l'année 2026, la totalité des housses pour les gilets pare-balles doivent être changés. De plus, une hausse des prix sur la munition est constatée depuis le début conflit armé entre l'Ukraine et la Russie.	
500.3102.01	<b>Abonnements</b>	<b>- 25'000.-</b>
	Le déménagement du poste de police de Sion à la gare a permis la résiliation de plusieurs abonnements dans les parkings publics. Des places de stationnement ont été trouvées à proximité immédiate du poste de police, à des tarifs plus avantageux, notamment avec PostImmobilier, ce qui permet une diminution du montant payé par la PRVC.	
500.3110.01	<b>Achat téléphone + radio</b>	<b>+ 15'000.-</b>
	Le montant prévu dans cette rubrique a été augmenté pour faire face aux changements d'appareils téléphoniques professionnels des collaborateurs, suite à l'obsolescence de ce matériel. Certaines radios Polycom devront également être changées dans le courant 2026.	
500.3111.01	<b>Achat véhicules et machines</b>	<b>- 5'000.-</b>
	Il est prévu l'achat d'un véhicule électrique pour la police de proximité, un identiscan (analyse des empreintes digitales) pour équiper le poste de police et un sonomètre pour calculer le bruit des véhicules.	
500.3111.02	<b>Leasing véhicule</b>	<b>+ 13'000.-</b>
	Le montant a été mis à jour en fonction des comptes 2024. Il est à préciser qu'aucun véhicule supplémentaire n'est prévu pour police secours dans le cadre de ce budget.	
500.3130.04	<b>Frais de port et CCP</b>	<b>+ 30'000.-</b>
	Le montant a été mis à jour en fonction des comptes 2024 de l'association.	
500.3130.07	<b>Conférences</b>	<b>+ 5'000.-</b>
	La PRVC organisera la rencontre des chefs de police de Suisse romande en 2026. Un budget supplémentaire est prévu pour cette journée.	

500.3130.10	<b>Prestations effectuées par des tiers</b> Cette consigne concerne principalement les modifications nécessaires lors d'achat de véhicules (préparation des rangements du coffre, installation sirène et feux bleus). Elle peut donc varier en fonction du nombre de véhicules porté au budget.	<b>- 13'000.-</b>
500.3132.01	<b>Prestations informatiques</b> Cette consigne concerne principalement les licences d'hébergement chez notre prestataire informatique, ainsi que les frais liés aux applications métiers telles que Abraxas, Airwatch et MOFIS.	<b>+ 20'000.-</b>
500.3151.01	<b>Entretien et mise en œuvre centrale</b> Les frais de communication pour les appareils fixes de Sion et Sierre ont été placés sur cette consigne, pour plus de lisibilité.	<b>+ 5'000.-</b>
500.3151.02	<b>Entretien et réparations véhicules</b> Les anciens véhicules de la PRVC ont progressivement été changés ces dernières années, ce qui devrait occasionner une diminution des réparations.	<b>- 10'000.-</b>
500.3320.00	<b>Amortissements planifiés, immobilisation incorporelles</b> Les montants amortis concernent l'investissement pour le nouveau poste de police (CHF 300'000.- sur quatre ans), différents programmes informatiques, notamment celui concernant la planification horaire, le journal des missions et le développement d'un programme pour les factures.	<b>- 15'000.-</b>
500.3602.01	<b>Parts des revenus amendes aux communes partenaires</b> La consigne a été mise à jour en fonction des comptes 2024. Il est à noter que la PRVC reverse le 50% des amendes encaissées sur les communes partenaires, nonobstant les contrôles radar. Ce montant peut donc varier d'une année à l'autre.	<b>+ 10'000.-</b>

## REVENUS POLICE

500.4260.00	<b>Indemnités assurance personnel</b> Les indemnités versées par la SUVA ou notre assureur perte de gain pour les accidents ou maladie des collaborateurs ne peuvent être planifiées et sont donc soumis à de fortes variations. Le montant a été mis à jour en fonction des comptes 2024.	<b>+ 70'000.-</b>
500.4309.00	<b>Autres prestations</b> Les notifications de commandement de payer pour le compte des Offices de poursuites sont facturées à CHF 21.- l'unité. Le nombre de poursuites introduites peuvent varier d'une année à l'autre. Le montant a été mis à jour en fonction des comptes 2024.	<b>- 15'000.-</b>
500.4309.04	<b>Remboursements abonnements</b> La PRVC payait la totalité des abonnements dans les parkings publics pour les collaborateurs uniformés et refacturait la moitié des coûts aux agents. Suite au déménagement à la Gare de Sion, ces abonnements ont été résiliés grâce à la mise à disposition, par PostImmobilier, de places de stationnement moins onéreuses. Le montant a été mis à jour en fonction des comptes 2024.	<b>+ 8'000.-</b>
500.4309.05	<b>Autorisation stationnement véhicules utilitaires</b> La consigne a été mise à jour en fonction des comptes 2024. Elle concerne la vente des cartes à gratter pour les entreprises à Sion et Sierre.	<b>+ 15'000.-</b>
500.4612.21	<b>Sion Administration générale</b> La Ville de Sion, par son service de la sécurité publique, a repris la totalité de cette charge.	<b>- 6'000.-</b>

## 510 TRIBUNAL DE POLICE

### CHARGES

510.3000.00	<b>Traitements</b> Le budget 2026 concernant les salaires des collaborateurs du TPol a été mis à jour en fonction des comptes 2024.	<b>+ 23'000.-</b>
510.3130.04	<b>Frais de port et CCP</b> Le montant a été mis à jour en fonction des comptes 2024 du Tribunal de police.	<b>- 10'000.-</b>
510.3130.05	<b>Frais de poursuites</b> Les émoluments et frais de réquisitions de poursuites qui sont introduites par la PRVC sont avancées par cette dernière. Ces frais s'ajoutent ensuite à la créance et sont récupérés en cas de paiement par le débiteur. Le nombre et le montant sont donc sujets à variation. Le montant a toutefois été mis à jour en fonction des comptes 2024.	<b>- 20'000.-</b>